

La problématique de la réintégration sociale des détenus

Par **ARESODEC**, le **08/11/2011** à **11:56**

Bonjour à tous,

On évoque avec beaucoup de préoccupation et d'inquiétude le problème de récidive des détenus libérés alors que les travailleurs sociaux s'attèlent pour leur réintégration dans la société. J'essaie de trouver ce qui fait problème. Quelles sont les défaillances dans le processus de réintégration des détenus aujourd'hui.

Merci pour vos réflexions sur le sujet.

Par **alex83**, le **08/11/2011** à **13:26**

Bonjour,

Vous attendez quoi des forumeurs ?

Un travail pré-mâché ?

Si je me fie à votre statut, vous êtes doctorant, donc, a priori vous n'êtes pas dénué de toute réflexion.

Donc, pour avoir des réponse, lancez le débat, exposez vos idées, remarque et vous aurez des retours. D'autant plus que le sujet m'intéresse grandement (j'étais dans l'association GENEPI l'année dernière) et que j'ai eu la chance de rencontrer des gens très sensibilisé et qui sensibilisent au sujet (je pense à François Korber).

Par **ARESODEC**, le **07/01/2012** à **16:58**

Bonjour Alex38,

Ma question est très simple: quelles sont les causes de la récidive ?

Merci

ARESODEC

Par **alex83**, le **07/01/2012** à **17:19**

Bonjour,

Aucune réponse ne peut être donné de manière décisive.

Il s'agit encore là d'un très vaste sujet, sans doute le souci le plus important qui implique et infère toute une réflexion sur la prison, les peines en général (peine de mort compris), les alternatives aux peines, ce que l'on entend par peine, la fonction social de la peine, la peine vue par les détenus, la psychologie du l'auteur de l'infraction, le milieu social... En général la récidive qui "pourri" la société, ne s'analyse pas en terme de niveau d'horreur mais en terme de fréquence : ainsi un violeur pédophile (la caricature du méchant criminel que "personne ne peut défendre") qui sévit une fois, prend 20 ans puis sévit une seconde fois cause moins de tort à la société qu'un ensemble de petits délinquants (au sens juridique du terme) qui ne cesse les petits braquages, vols, violences, avec armes sans armes, seuls ou en groupe...).

La liste des sujets a analyser est non exhaustive.

La cause est diverse : elle peut se recouper dans les éléments que je viens de citer, mais généralement et plus globalement, c'est soit le milieu social, soit la non prise en charge par les services qui doivent d'occuper de la réinsertion (les SPIP sont débordés et inefficace, peu d'association travaillent à la réinsertion, je connais Robin des lois sur le sujet mais pour le reste...)... mais les causes et les conséquences se mêlent un peu : ainsi si un détenu est envoyé un prison, puis récidives, on peut dire que la cause principal souvent par exemple est le milieu social et la conséquence est la non compréhension de la peine, qui est elle-même une cause de récidive... vous voyez.

Par **quentin91**, le **07/01/2012** à **18:16**

Bonjour,

Alex83 je ne comprend pas ton raisonnement sur le "pédophile violeur". Tu es en train de comparer un cas sur un sujet avec un ensemble de cas sur plusieurs sujets .. J'ai peut être mal compris mais il me semble dangereux de faire une comparaison du type, de plus les délinquants dont tu parle sont de profil et de niveau de crime très variés. De plus, Personnellement, et je comprend que l'on puisse penser le contraire, mais l'ensemble des violeurs pédophiles fait plus de mal à la société que l'ensemble des petits délinquants ..

Par **alex83**, le **07/01/2012** à **18:35**

Bonjour, relisez moi, je ne circonscris rien.

[citation]Il s'agit encore là d'un très vaste sujet, sans doute le souci le plus important qui implique et infère toute une réflexion sur la prison, les peines en général (peine de mort compris), les alternatives aux peines, ce que l'on entend par peine, la fonction social de la

peine, la peine vue par les détenus, la psychologie de l'auteur de l'infraction, le milieu social...).

La liste des sujets à analyser est non exhaustive. [/citation]

Quant à votre deuxième remarque :

Sur 100%, représentant la population carcérale.

Profil du criminel libidineux immonde dans la population carcérale (celui dont je parlais) : moins de 2%. Et dans ce ténu pourcentage, la majorité ne sont pas fous mais altérés psychiquement (et là, le problème est encore différent)

Les 95% restant, que représente-t-il ? Les délits, ceux que j'évoquais plus haut, et/- la récidive.

Après chacun analyse la situation comme il le veut, mais personnellement, je reste sur mon analyse de départ.